



9° CONGRÈS AMIENS. 1974



Tribune Socialiste n° 639 du 20 décembre 1974. Page 5

Un parti tourné vers l'avenir

L'aspect le plus intéressant d'un congrès, c'est cette communauté de délégués venus de tous les coins de France. L'hippodrome d'Amiens a ressemblé, pendant les journées des 14-15-16 décembre 1974, à une véritable fourmilière. Ce fut un travail non-stop que les repas eux-mêmes n'ont pu interrompre : on pouvait suivre les débats, tout en mangeant, grâce à une « sono » efficace.

Aucun participant ne souhaitant présenter le rapport de l'ancienne direction, Pascal Gollet présenta immédiatement le rapport sur les activités de la DPP. Il expliqua que le choix du conseil d'Orléans était de remettre sur ses rails une stratégie révolutionnaire fondée sur l'autogestion socialiste « *après le dérapage peu contrôlé vers la social-démocratie* ». « *Depuis 1968, note-t-il, j'ai assisté à bien des remises en cause du P.S.U. Certains de leurs auteurs sont allés compliquer le jeu déjà complexe de la social-démocratie et d'autres la géographie de l'extrême gauche révolutionnaire. Le PS. U. quant à lui est toujours là...* »

Le rapport financier était très attendu. Claude Moretti, qui le présente, met en relief le lourd héritage légué par l'ancienne direction.

Il ne s'agit pas de marginalisation mais de rassemblement

Après force explications financières et juridiques, on passe aux textes d'orientation. Le « courant des assises » n'est pas représenté. Il revient au camarade Fontaine pour le

courant du *Communisme autogestionnaire* de présenter son texte. Après avoir regretté les conditions de diffusion dudit texte, Fontaine développe son analyse des couches sociales, — distinguant « compétents » et « exécutants » — qui doit s'articuler sur l'analyse marxiste des classes. L'orientation de la DPP est défendue par Michel Mousel « *Il ne s'agit pas de marginalisation mais de rassemblement. Le rôle de ce congrès est de montrer clairement que l'autonomie politique n'est pas contradictoire avec une pratique unitaire... Il faut définir une véritable alternative politique révolutionnaire à la crise actuelle. Nous répondrons ainsi à l'attente de beaucoup plus de gens que le P.S.U. n'en compte dans ses rangs* ».



Tout au long du congrès, on annonça l'arrivée dans la salle de nombreux invités. Le PSU a voulu ainsi marquer l'importance qu'il accorde à ses relations avec les organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier. La CFDT et la CGT étaient ainsi représentées. Dominique Taddei pour le PS, et Gremetz, membre du Comité Central du PCF siégeaient à côté des délégués des groupes d'extrême-gauche : AMR, FCR, LO, et ORA.

Le nombre important des représentants des mouvements étrangers manifestait le souci du PSU d'intégrer sa stratégie dans une perspective internationaliste.

Le représentant de l'OLP à Paris, Eddine El Kallak, devait insister sur le dernier succès diplomatique du mouvement palestinien à la conférence des Etats arabes de Rabat, à l'ONU et à «UNESCO. Ensuite, le représentant du Rassemblement des Juifs antisionistes, reprit certains thèmes du représentant de l'OLP et réclama la prise en compte de la sensibilité juive dans le mouvement révolutionnaire français.

Le Chili était représenté par le Parti socialiste, l'I.C, le MIR et le MAPU, dont le secrétaire général Oscar Garretton passionna l'auditoire.

Autonomie et pratique unitaire

Le débat général s'ouvre alors. Il est environ 17 heures. De l'avis de nombreux délégués, le principe de ce type de débat, où les orateurs ne peuvent pas se répondre les uns les autres, est à reconsidérer.

La commission de contrôle des mandats ayant établi son rapport, les votes peuvent ensuite intervenir. Le vote sur le rapport d'activité donne les résultats suivants ; *rapport d'activité de l'ancienne direction* : pour 10, contre 312, abstentions 25, refus de vote 75. *Rapport d'activité de la DPP*, pour 347, contre 3, abstentions 36, refus de vote 39. La prise en considération des textes d'orientation aboutit aux résultats suivants : ancienne direction 5, texte Fontaine 13, texte DPP 354, abstentions 28, refus de vote : 19.

La journée de dimanche est entièrement consacrée aux commissions, qui se mettent au travail d'arrache-pied, commission des résolutions, commission d'initiatives politiques et propositions d'action, commission organisation-structures et groupe de travail sur le programme de transition.

La matinée du lundi est entièrement occupée par le rapport de la commission organisation-structures, présenté par Moretti. Portant sur les problèmes financiers et les questions de presse, le rapport ne donne pas lieu à débat, par suite de l'unanimité réalisée en commission. En revanche, il y a problème sur les structures et les statuts. Les 44 articles des nouveaux statuts proposés par la DPP sont adoptés à la majorité des deux tiers, indispensable en ce cas. Les articles 4, 8 et 14, qui traitent respectivement des modalités de l'adhésion collective au PSU, de l'organisation de commissions spécialisées et enfin des modalités de l'élection à la direction nationale n'obtiennent pas la majorité requise, non plus que des amendements présentés par les camarades Hubi et Moretti et par la fédération de Paris. La rotation des mandats, proposée par les camarades de Seine-et-Marne Rouot et Dujonc, n'est pas acceptée par le Congrès (pour 170, contre 133, abstentions 23, refus de vote 91 : majorité statutaire non atteinte). Le principe de la réunion d'un congrès extraordinaire sur les statuts est adopté. Ce congrès devra se réunir courant 1975. La dernière séance s'ouvre sur le rapport de Geneviève Petiot qui, au nom de la commission Initiatives expose la proposition des six campagnes d'action contre le plan d'austérité. Par ces propositions, le PSU développe des perspectives concrètes d'action et d'unité pour l'ensemble des travailleurs.

Après un débat, le congrès entend le représentant du PDUP dont les analyses, proches des nôtres, sont chaleureusement applaudies par les congressistes.

Unité d'action et unité populaire

Restait le gros morceau, le rapport de la commission des résolutions, présenté par Victor Leduc. Leduc insistait sur la ligne politique claire et cohérente du texte. La fédération de la Loire-Atlantique proposait un



amendement non contradictoire à son sens qui, « *exclut une conception de l'unité qui est celle des accords au sommet avec les forces réformistes dans la période actuelle* ». De son côté le camarade Berthinier (Rhône) présentait deux amendements, sur l'analyse du Parti socialiste, qu'il trouve simpliste dans le texte de la DPP, et sur le travail à effectuer en direction du courant autogestionnaire. Les amendements sont rejetés par l'assemblée plénière, sauf une partie du deuxième amendement Berthinier, qui est intégrée au texte de la DPP. On passe alors au vote sur la résolution finale. Celle-ci est adoptée par 340 mandats, contre 13, 42 abstentions et 24 refus de vote.

André Barjonet lit un appel à l'élargissement du Parti, adopté à l'unanimité (moins cinq abstentions). Le problème des modalités de l'adhésion de l'AMR fait alors l'objet de deux propositions. Elles sont communes en ce qui concerne la diffusion d'un dossier d'information à l'ensemble du parti. Mais le texte soutenu par Gilbert Hercet demande que l'adhésion soit décidée par un Conseil national, estimant que seule cette procédure est démocratique. L'autre, soutenu par Michel Mousel demande que le Congrès mandate la DPN pour conclure les négociations. La proposition de Mousel est adoptée par 237 mandats (contre 103 à la proposition Hercet. 35 abstentions et 11 refus de vote). Michel Fiant, du Bureau Exécutif de l'AMR, vient

saluer le Congrès et exalte l'unité de vue des deux organisations. Le parti élit sa nouvelle direction et la commission nationale statutaire qui groupe l'ancienne commission des conflits et l'ancienne commission de contrôle financier. Michel Mousel conclut enfin le congrès.

En définitive, il s'est agi d'un congrès difficile mais sérieux et efficace. Les préoccupations actuelles du parti sont tournées vers l'avenir. Les préoccupations de contrôle méticuleux de la direction, qui se sont manifestées, sont compréhensibles de la part de délégués et de militants qui, tous ensemble ont réussi à empêcher le dérapage vers la social-démocratie souhaité par l'ancienne direction. Restent à définir les termes du débat à l'intérieur du parti, avec une approche encore plus politique.

Alain Tlemcen □

Commission nationale écologie

Le Congrès ayant accueilli favorablement la création d'une commission nationale Ecologie, celle-ci sera constituée incessamment sous l'autorité du secrétariat national. Les camarades intéressés peuvent écrire provisoirement à Jacques Thibault commission Ecologie, 9 rue Borromée, 75015 Paris, pour prendre contact.